

Protocole biosécurité

Stratégie à laquelle cette action contribue

Stratégie 13 - Protocoles unifiés de sorties gestionnaires et scientifiques

Description de l'action

Les gestionnaires et scientifiques s'accordent sur un protocole fixant les consignes de biosécurité à respecter à chaque sortie afin de limiter la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes.

- **Objectif du protocole Biosécurité**

L'objectif d'élaborer un protocole Biosécurité unifié et utilisé par l'ensemble des gestionnaires et scientifiques est de diminuer l'impact des sorties de ces acteurs dans les milieux naturels bien préservés de Mare Longue.

- **Contenu du protocole Biosécurité**

Une carte des milieux de Mare Longue, milieux bien préservés et milieux dégradés, est élaborée et distribuée aux partenaires scientifiques et gestionnaires.

Le protocole Biosécurité définit :

- Les règles générales de biosécurité sur le terrain :
 - privilégier les sens « milieux préservés – milieux dégradés »,
 - à l'entrée d'une zone préservée réaliser un stop biosécurité,
 - ne pas abandonner de déchets organiques...
- Le nettoyage des véhicules, vêtements, chaussures et matériel avant chaque sortie
- Le matériel à distribuer aux agents et permettant d'équiper la structure afin de pouvoir respecter les règles de nettoyage

- **Etapes d'élaboration du protocole Biosécurité**

1. Elaborer une carte des milieux naturels de Mare Longue et de leur état de conservation
2. Distribuer le protocole élaboré par le Parc national en 2019 et organiser un retour par les principaux acteurs scientifiques et gestionnaires (Université, CIRAD, ONF, Parc, CBNM, SEOR...)
3. Intégrer les modifications éventuelles dans un protocole unifié
4. Distribuer la version finale du protocole Biosécurité unifié à tous les partenaires
5. S'équiper en matériel biosécurité au sein de chaque structure
6. Application du protocole Biosécurité par tous les partenaires à chaque sortie gestionnaire ou scientifique, y compris les colloques, sorties étudiantes ou autres
7. Distribution du protocole Biosécurité à chaque personne et structure effectuant une demande d'autorisation au Parc national pour circulation à Mare Longue

Projets existants en lien avec cette action

Protocole Biosécurité (Parc national de La Réunion)

Installation de dispositifs Biosécurité, dont 1 à Mare Longue en 2021 (Parc national de La Réunion, ONF, Département)

Partenaires participants à cette action et leur contribution

Structure	Personne référente	Contribution à cette action (Rôle, tâches)	Moyens alloués par structure (ETP, €)
Parc national de La Réunion	<i>Non définie</i>	Pilote de l'action Partage du protocole Biosécurité du Parc national Organisation des retours des partenaires et prise en compte dans un protocole unifié Application du protocole à chaque sortie scientifique ou gestionnaire	
Université, CIRAD, ONF, Parc, CBNM, SEOR	<i>Non définie</i>	Retours sur le protocole Biosécurité du Parc national Application du protocole à chaque sortie scientifique ou gestionnaire	
<i>Non définie</i>	<i>Non définie</i>	Elaboration de la carte des milieux naturels de Mare Longue et de leur état de conservation	

Planning pour la réalisation de l'action

Durée estimée de l'action :	Deux mois
Temporalité prévue (Dates) :	2021

Objectif de l'action

Objectif chiffré et daté	D'ici la fin de l'année 2021, le protocole Biosécurité unifié est élaboré
---------------------------------	---

Indicateurs de suivi de l'action (en cohérence avec l'objectif)

Indicateur 1	Le protocole Biosécurité est élaboré et partagé
Indicateur 2	La Carte des milieux et de leur état de conservation est élaborée et partagée
Indicateur 3	Nombre de sorties des partenaires durant lesquelles le protocole a été respecté